

# JOURNEE D'ETUDE CFC / ARCHIVES DIPLOMATIQUES

## LA CARTOGRAPHIE DES TRAITES (XV<sup>E</sup>-XX<sup>E</sup> SIECLE)

### APPEL À COMMUNICATIONS

L'année 2015 commémorera le deuxième centenaire du Congrès de Vienne dont l'un des attendus était, pour les pays coalisés contre Napoléon I<sup>er</sup>, de redéfinir les contours des Etats européens. A cette occasion, la commission 'Histoire' du Comité Français de Cartographie (CFC) organise une journée d'études consacrée à la place de la cartographie dans la préparation, l'élaboration et la mise en œuvre des traités de paix, de la fin du Moyen Age au XX<sup>e</sup> siècle. Cette journée d'études, conçue en partenariat avec les Archives diplomatiques, aura lieu **le 20 novembre 2015 sur le site des Archives diplomatiques à la Courneuve**. Les actes de la journée seront publiés dans la revue du CFC, *Cartes & Géomatique*.



Trois thématiques de recherches peuvent être circonscrites :

#### 1. Cartographie et préparatifs des traités de paix

De quelle manière la cartographie est-elle utilisée dans l'élaboration des traités de paix et la définition ou révision politique des limites territoriales entre Etats souverains ?

Quelles sont les données utiles aux négociateurs ? La rédaction des traités comportant des clauses territoriales exigeait-elle de s'appuyer sur des éléments graphiques de types cartographiques ? Les cartes générales ou particulières étaient-elles suffisamment précises ? S'agit-il d'une cartographie de terrain ou d'une cartographie de cabinet ?

Quand, comment et pourquoi apparaissent les commissions de délimitation ?

#### 2. Construction des limites consécutives aux traités

Le tracé des frontières défini par les traités comporte bien souvent de nombreux décalages avec les réalités territoriales. Afin d'éviter de nouveaux conflits engendrés par l'incertitude des tracés, des abornements accompagnés de relevés cartographiques de terrain précis et à grande échelle sont le plus souvent réalisés à posteriori de la signature des traités. Cette fixation progressive des frontières définies dans les traités s'effectue sur le temps long, parfois de l'ordre de plusieurs siècles. Ces questions pourront être abordées par l'étude de zones géographiques précises.

#### 3. Qui et selon quelle forme ? Profils de cartographes et sémiologie graphique utilisée dans la cartographie des traités

Selon les époques et selon les pays, des peintres, des arpenteurs, des ingénieurs civils ou militaires, des géographes ont été engagés à cartographier les limites des territoires. Peut-on dresser des portraits de ces acteurs souvent demeurés anonymes mais pas systématiquement ?

De quelle manière les cartographes ont-ils travaillé pour restituer graphiquement les projets politiques des négociateurs ? Leurs travaux ont-ils concouru à l'évolution ou à la définition d'une sémiologie graphique spécifique ?

#### Modalités de soumission

Les propositions de communication comprendront un texte de 2 000 signes maximum et indiqueront le nom, la fonction et/ou l'organisme de rattachement ainsi que les coordonnées de l'auteur.

Elles devront être envoyées à : [catherine.hofmann@bnf.fr](mailto:catherine.hofmann@bnf.fr)

#### Date limite de réception des propositions : 25 mai 2015

Les auteurs seront prévenus de l'acceptation ou du rejet de leur proposition vers le 25 juin.

#### Comité scientifique

Jean-Marc Besse, Catherine Hofmann, Isabelle Nathan, Gilles Palsky, Jean-Yves Sarazin, Emmanuelle Vagnon, Isabelle Warmoes